

Organisation

- Date : Vendredi 14 mai 2004
- Lieu : Institut BATTELLE, Bâtiment D, Auditoire D185
Route de Drize 7
1227 Carouge-Genève
- Accès : Tram 13 (depuis gare) ou 12 (depuis centre ville),
direction "Palettes", arrêt "Carouge"
Plan d'accès sur www.unige.ch/cuepe
- Documentation : distribuée aux participants sur place
- Frais d'inscription : participation soumise à une taxe forfaitaire de CHF 100
(incluant documentation et repas), à payer sur place ;
participation gratuite pour les enseignants, les chercheurs
et les étudiants de l'Université de Genève (repas CHF 25)
- Organisation : Pierre Hollmuller, Bernard Lachal, Franco Romerio,
Willi Weber, Jean-Marc Zraggen

Nous vous prions de vous inscrire en envoyant le bulletin annexé à l'adresse
suivante avant le **30 avril 2004** :

CUEPE
Journée 2004
Battelle - Bâtiment A
Route de Drize 7
1227 Carouge - Genève
fax: (41) 22 - 379 0639

*Nous vous invitons à participer au débat par le biais d'une contribution écrite
qui pourra être jointe aux actes de la journée (l'article doit nous parvenir le
15 avril 2004 au plus tard).*

Secrétariat: Mme Carla Anderegg : tél. (41) 22 379 0661 - fax: (41) 22 379 0639
www.unige.ch/cuepe

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Journée du CUEPE 2004
et
Colloque du cycle de formation 2003/2004

DÉMANTÈLEMENT
DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉNERGIE

14 mai 2004
Institut BATTELLE
Carouge - Genève

CUEPE, Battelle-Bâtiment A, Route de Drize 7, 1227 Carouge-Genève

Problématique

Les infrastructures font partie de notre paysage, influencent nos modes de vie et sont à l'origine de nombreuses activités. Cependant, possédant une longue durée de vie, elles représentent un important facteur d'inertie. Leur mise en place, fonctionnement et démantèlement provoquent par ailleurs de profonds bouleversements environnementaux et socio-économiques.

Lors de cette 14^{ème} journée du CUEPE, nous nous pencherons plus particulièrement sur le démantèlement des infrastructures de l'énergie, au potentiel à la fois destructeur et créateur. Destructeur, car l'abandon peut avoir des effets négatifs sur l'environnement, le paysage et la société. Créateur, car il peut représenter l'opportunité de repenser les choix de politique environnementale, énergétique et économique, ou plus spécifiquement de revitaliser les activités viables et d'abandonner celles qui n'ont plus d'avenir.

Les questions abordées lors du colloque porteront sur le cadre légal régissant l'abandon des infrastructures de l'énergie, les risques techniques et environnementaux inhérents aux démantèlements, les précautions financières conçues lors de la mise en service des installations, le remodelage des paysages et la réaffectation des équipements, ou les enjeux de la revitalisation socio-économique.

Après avoir posé un cadre de réflexion autour de ces questions, le colloque continuera par une série d'exposés qui s'intéresseront à des études de cas ciblées, avec l'apport du droit, des sciences économiques et sociales, de l'aménagement du territoire et des sciences de l'ingénieur. La journée se terminera par une table ronde, au cours de laquelle orateurs et public pourront revenir sur des questions et réflexions restées en suspens.



Programme

8h.30	Accueil
9h.00	Bienvenue
9h.15	<i>Démantèlement des infrastructures de l'énergie</i> , C. Raffestin, Université de Genève
10h.00	<i>Requalification et réutilisation des friches minières du Nord-Pas de Calais</i> , A.-S. Dammaretz-Forbras, Université d'Artois
10h.40	Pause
11h.00	<i>Démolition navale dans les pays pauvres</i> , C. Tolusso, Greenpeace Suisse
11h.40	<i>Obligations juridiques pesant sur les exploitants de plateformes pétrolières en matière de démantèlement</i> , B. Vendé, Université de Nantes
12h.20	Repas
14h.00	<i>Démantèlement des centrales nucléaires en Suisse : aspects juridiques</i> , S. Daïna, Office fédéral de l'énergie
14h.40	<i>Réaffectation des ouvrages hydroélectriques</i> , M. Jakob, Université de Genève
15h.20	Pause
15h.50	<i>Synthèse et table ronde</i> , avec la participation des orateurs et du public
17h.00	Vin d'honneur

Ce colloque est destiné aux étudiants et aux enseignants, aux responsables du secteur public et privé, aux ingénieurs, architectes et maîtres d'ouvrage, aux mass media et à toutes les personnes qui s'intéressent aux problèmes de l'énergie, de l'habitat et du développement durable.